31 octobre - 1er novembre 2026 : solennité de la Toussaint

Introduction à la liturgie

En cette solennité de la Toussaint, nous contemplons la foule immense des saints. Tous, ils ont pris le chemin des Béatitudes. Ils ont traversé les épreuves du monde en mettant leur foi, leur espérance et leur charité dans l'amour du Père. Inspirons-nous de leur exemple.

Introduction à la 1ère lecture

Le livre de l'Apocalypse s'adresse à des chrétiens persécutés pour leur foi, mais la vie et la gloire éternelle leurs appartiennent.

Introduction à la 2ème lecture

Par notre baptême, nous ne sommes pas de simples serviteurs ; nous sommes des enfants de Dieu.

Prière universelle

1. Heureux les artisans de paix : Pour celles et ceux qui œuvrent à la réconciliation dans les familles, dans leur entourage… Pour ceux qui négocient des trêves, des traités de paix pour faire cesser la violence et la haine… Montre-leur, Seigneur, les fruits de leurs efforts et de leur persévérance. Nous t'en prions.

2. Heureux les cœurs purs : Pour les saintes et les saints de tous les temps qui nous ont transmis fidèlement ta Parole… Pour les saints et les martyrs d'aujourd'hui qui sont persécutés un peu partout dans le monde… Que leur sacrifice, leur courage pour défendre leur foi, soient signes d'espérance pour les temps à venir. Nous t'en prions.

3. Heureux ceux qui pleurent : Pour les personnes qui vivent dans la solitude, celles qui sont dans la peine, qui ont perdu un proche, celles qui n'ont plus le courage de vivre… Qu'elles ne s'abandonnent pas au découragement et qu'elles trouvent dans ta Parole, la joie et la consolation de ceux qui partagent ta vie. Nous t'en prions.

4. Heureux les assoiffés de justice : Pour celles et ceux qui se battent pour le respect et la dignité de tous, particulièrement des plus pauvres, des plus démunis, des sans voix de nos sociétés. Qu'ils soient pour nous des modèles à imiter et une exigence pour surmonter nos égoïsmes et nos tranquillités quotidiennes. Nous t'en prions.

La collecte de ce dimanche est faite au profit des œuvres paroissiales.